

PROGRAMME

SalonsCE

➔ LE RENDEZ-VOUS DES COMITÉS D'ENTREPRISE

2 Jours
500 m² d'exposition
70 exposants
pour concrétiser
tous vos projets

Orléans

4.5 oct. 2012

Parc des Expositions et des congrès

SOMMAIRE



70 EXPOSANTS

Pour élargir, renouveler vos activités sociales et culturelles

Pour équiper et accompagner le fonctionnement du CE :

- Les espaces thématiques
- Les nouveaux exposants
- Les offres nouvelles
- Les événements salon



6 CONFÉRENCES

Animées par nos experts partenaires, pour actualiser vos connaissances et échanger...



WEB TV SalonsCE

Un nouveau média pour vous informer sur l'actualité du monde du travail tout au long de l'année



**Facile, rapide
Demandez votre
badge gratuit**

Votre temps est précieux, pour en finir avec les files d'attente et obtenir un accès prioritaire au salon, enregistrez-vous sur :
www.salonsce.com
Vous recevrez votre badge par mail.



Venez retirer gratuitement votre
Memento CE 2012
sur SalonsCE Orléans

Programme pour un rendez-vous.



Un rendez-vous ? C'est toujours un moment pour se retrouver, faire le point, compléter ses connaissances, échanger aussi, trouver des idées nouvelles...

C'est ce que ce programme vous offre avec pour objectif permanent de vous livrer toute l'information nécessaire au bon exercice de votre mandat :

- Du renouvellement avec ses 70 exposants et leurs innovations produit.
- Une information actualisée avec ses 6 conférences portant essentiellement sur le fonctionnement du CE et son rôle économique.

*Une véritable
plateforme
d'information
dédiée au
monde du
travail*

Au delà, SalonsCE développe à votre service une véritable plateforme d'information dédiée au monde du travail, ceci sur de multiples supports :

- Le Salon lui-même avec ses exposants, ses conférences.
- Le Memento CE disponible sur le Salon.
- Les entretiens de la Web TV SalonsCE qui vous informera toute

l'année et qui vous livre cet automne l'avis des acteurs syndicaux et politiques sur la rentrée sociale.

- Le site www.salonsce.com relayant et développant toutes ces informations.

Voilà quelques bonnes raisons de nous donner rendez-vous sur SalonsCE Orléans.

Eyal Bompuis,
Directeur de SalonsCE



70 EXPOSANTS

• **Tourismes, voyages et loisirs**

Un maximum d'idées pour vos voyages, vacances, sorties, loisirs, week-end, séjours thématiques et sportifs... Cadeaux et fêtes : arbres de Noël, jouets, colis, cadeaux et chèques cadeaux...

• **Avantages et réductions pour les salariés**

Billetterie, achats groupés, chèque emploi service, services aux salariés...

• **Protection sociale et services financiers**

• **Associations caritatives et commerce équitable**

• **Rôle économique et fonctionnement du CE**

De la bureautique à toutes formes de conseils et d'expertises

Nouveauté

**Espace
Vignerons**

Un espace dédié présentant la France viticole par région, idéal pour :

- Colis de fin d'année
- Achats groupés
- Expo-ventes
- Oenotourisme, Visite de cave



Jeudi 4 oct.

9h30 - Intervenant : COMITE CONSEILS
Les budgets du Comité d'Entreprise : les nouvelles clés d'une gestion sans risque

Deux budgets distincts, deux finalités différentes prévues par le Code du travail. Connaître les règles pour utiliser sans risque les budgets du Comité d'Entreprise, choisir sans discrimination les activités sociales dont les salariés bénéficient, éviter tout risque URSSAF lors de l'attribution de ces œuvres sociales. Elus de CE, vous devez maîtriser la gestion de vos budgets !

10h45 - Intervenant : COMITE CONSEILS
Savoir assumer et assurer sa fonction de Secrétaire du CE

Rouage principal du Comité d'Entreprise, le secrétaire se voit confier par le code du travail deux attributions essentielles : l'élaboration de l'ordre du jour et la rédaction des procès-verbaux des réunions. Pourtant, l'étendue de son rôle ne s'arrête pas là ni même ses responsabilités... Quels sont les enjeux de la fonction de secrétaire du Comité d'Entreprise ?

14h - Intervenant : COMITE CONSEILS
Internet au travail : élus soyez prudents

Le développement des nouvelles technologies a entraîné l'apparition de nouvelles problématiques en droit du travail. L'utilisation de la messagerie professionnelle, d'Internet et des outils mis à disposition par l'entreprise n'est-elle pas sans risque pour le salarié ? Quels sont les droits et devoirs des salariés ? De quelle marge de manœuvre disposent les représentants du personnel ?

6 CONFÉRENCES

Ce programme complet de conférences est entièrement élaboré afin de vous permettre **d'enrichir** vos connaissances, **d'échanger** sur vos pratiques et de **trouver les réponses** aux questions que vous vous posez dans l'exercice de votre mandat.

Ces conférences couvrent l'essentiel des pratiques et des missions des CE et des autres IRP : rôle économique, fonctionnement, activités sociales et culturelles...

Vendredi 5 oct.

9H30 - Intervenant : COMITE CONSEILS
Elus du Comité d'Entreprise : pourquoi et comment émettre un avis motivé

Les membres du CE sont régulièrement amenés à émettre leur avis sur une multitude de sujets touchant à la marche générale de l'entreprise. Quelles sont les règles à respecter par l'employeur mais aussi par les élus ? Comment faire prendre en compte la position du Comité par la Direction ?

10H45 - Intervenant : COMITE CONSEILS
L'assistance du salarié : savoir pour défendre

L'employeur souhaitant sanctionner un salarié dispose d'une palette de mesures disciplinaires qu'il adapte en fonction du degré de gravité du ou des faits qu'il considère comme fautifs. Pour autant, il est tenu de respecter un certain formalisme autour de l'entretien préalable destiné à recueillir les explications du salarié. Et c'est à ce moment-là que l'assistance entre en scène ! Tour d'horizon des principes juridiques indispensables à une défense efficace.

14h - Intervenant : COMITE CONSEILS
Les heures de délégation : un droit d'utilisation mais surtout d'optimisation !

S'agissant d'une obligation légale, peut-on s'octroyer une liberté totale dans la prise des heures de délégation ? De quelle liberté disposons-nous ? Comment faire valoir ce droit ?

Les conférences SalonsCE sont des moments de sensibilisation ne pouvant être assimilés à des actions de formation. Ce programme est susceptible de subir des modifications.



En partenariat avec :



Comité Conseils. Centre de formation agréé, Comité Conseils, constitué d'une équipe de professionnels dynamiques et motivés et dotés d'une solide expérience du monde de l'entreprise, assure la défense des intérêts des salariés depuis plus de quinze années. Nous réalisons des missions pour les comités d'entreprise et les instances représentatives du personnel sur l'ensemble du territoire national et outre-mer et proposons des prestations globales ou spécialisées, de conseil, d'assistance, d'expertise et de formation.

info@comite-conseils.com

www.comite-conseils.com

Tél. : 01 49 68 67 70

Orléans Parc des Expositions
et des congrès, un lieu d'exception

Infos pratiques

Lieu : Parc des Expositions et des Congrès
Hall Prestige - 1, Rue du Président Robert
Schuman - 45074 Orléans CEDEX

Horaires d'ouverture :

De 9h00 à 17h00 sans interruption

Parking : Gratuit

Restauration : Sur le salon

Accès au salon :

En voiture :

- De Paris : Rejoindre l'Autoroute du Soleil vers Nantes et Bordeaux, puis l'A10 vers Orléans. Rejoindre l'A701 par la sortie 14.
- De Bourges et Blois : Rejoindre l'A71 en direction d'Orléans. Prendre la sortie 2 vers Orléans-la source et continuer sur 3.9km. Prendre à droite vers Orléans Centre.

En transport en commun :

Bus : De la gare : prendre la ligne 20 direction de Petite Mairie et descendre à l'arrêt « recherche scientifique » puis prendre la ligne 13 en direction de l'Orme et descendre à l'arrêt « Pont des Planches ». Rejoindre à pied le Parc des Expositions.

www.reseau-tao.fr

Taxi : 02 38 53 11 11



Jusqu'à 45% de réduction sur le plein tarif économique (soumis à conditions) pour vous rendre à la manifestation. Réservation du billet électronique ou envoi du billet à domicile en France au 3654 (0,34 €/mn), auprès de votre agence de voyages habituelle avec le code promotionnel 14353AF période de validité du 29/09/2012 au 10/10/2012. Liste des agences et centres de réservation Air France sur Internet : www.airfrance-globalmeetings.com



Pour venir en train, réduction SNCF sur demande par fax au 04 42 18 01 71 en précisant l'adresse d'envoi des coupons de réduction et le nom du salon.

Conseils malins :

- Chaque élu titulaire du CE dispose de 20h de délégation par mois (Art.L2325-11). Vous devez simplement informer, précédemment à votre sortie, votre supérieur hiérarchique.
- Vos dépenses sont assurées par le 0,2% du budget de fonctionnement.
- Attestation de présence délivrée sur demande à l'accueil du salon.

SalonsCE

LE RENDEZ-VOUS DES COMITÉS D'ENTREPRISE



Les événements sur le salon

Nous avons sélectionné pour vous **1 événement** qui ne manquera pas d'attirer votre attention.



ORANGE : Orange vous fait gagner un lot parmi de nombreux cadeaux, dont un Motorola Glean Plus.

Vous pourrez aussi offrir la possibilité de faire remporter un Smartphone à votre CE. Rendez-vous sur notre stand B 15.

ESPACE
DÉTENTE
À 12H30

PARTAGEONS UN MOMENT
DE CONVIVIALITÉ :
RETROUVONS-NOUS
POUR UNE DÉGUSTATION
APÉRITIVE.

Les Animations

SalonsCE est un lieu d'échanges, d'informations mais surtout de rencontres et de convivialité. Pour connaître en détail les animations proposées :

Retrouvez le programme des
animations sur www.salonsce.com



Web TV

SalonsCE

Votre Web TV SalonsCE se redéploie avec un nouveau projet éditorial :

Informez les IRP tout au long de l'année sur le monde du travail et du dialogue social sous forme de reportages et entretiens portant sur l'actualité, les débats et conférences, la « social expérience », les exposants et leurs innovations...

Les partenaires de la WebTV :

SocialCE

TendancesCE.com

MédiaCE

Retrouvez la WebTV SalonsCE sur
www.salonsce.com